

ASSEMBLÉE DU 3 MAI 2021



AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 363-21 POUR TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE GAGNON, LA RUE ST-OLIVIER ET LA RUE GRONDIN

Monsieur Michel St-Pierre, conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 363-21 décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux de réfection de la rue Gagnon, la rue St-Olivier et la rue Grondin;
- dépose le projet de règlement numéro 363-21 intitulé *Règlement d'emprunt - Travaux de réfection de la rue Gagnon, la rue St-Olivier et la rue Grondin*.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE FERME GEC

Ce point est reporté à une date ultérieure, car le conseil a besoin d'informations supplémentaires pour prendre une décision éclairée.

ACCEPTATION DU PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE CONFORME - TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE ST-OLIVIER ET DE LA RUE GAGNON

ATTENDU QUE la Municipalité Saint-Frédéric a procédé à un appel d'offres public pour des travaux de réfection de la rue St-Olivier et de la rue Gagnon;

ATTENDU QUE quatre (4) soumissions ont été déposées, soit :

	Prix soumis (tx incluses)
RJ Dutil	2 837 056.20\$
TGC	2 711 633.07\$
Giroux Lessard	2 471 673.26\$
Cité	2 735 413.92\$

En conséquence, il est proposé par Michel St-Pierre et résolu :

QUE le contrat pour les travaux de réfection de la rue St-Olivier et de la rue Gagnon soit attribué au plus bas soumissionnaire conforme, soit Giroux Lessard, au montant de 2 471 673.26\$ taxes incluses;

QUE le devis d'appel d'offres, les addendas, la soumission incluant toutes les annexes, le bordereau de soumission ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties;

QUE l'octroi de ce contrat soit conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt 363-21 par le MAMH;

QUE ces travaux soit financés en partie par le programme FIMEAU, et en partie par le règlement d'emprunt 363-21.

Pour le procès-verbal intégral, vous pouvez le consulter au www.saint-frederic.com



LE FRÉDÉRICOIS

MAI 2021



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-FRÉDÉRIC



Aimez notre page
facebook



Saint-Frédéric, un vent de fierté



MUNICIPALITÉ SAINT-FRÉDÉRIC

PRÉVENTION INCENDIE



1ER MAI AU 30 SEPTEMBRE 2021

Lors de leur visite, les pompiers vérifieront le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée, de monoxyde de carbone et des extincteurs. D'ici leur visite, nous vous invitons à vérifier la fonctionnalité de ces appareils.



PROCHAINEMENT OFFERT

ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

www.st-frederic.com
déploiement prévu en juin 2021

par
CITAM

Nous vous laissons les coordonnées du directeur incendie et chef pompier, M. Israël Dodier, afin de pouvoir l'avertir lorsque vous faites un feu pour faire brûler des branches ou d'une plus grande importance qu'un feu de joie amical. De cette façon, les fausses alertes seront diminuées.

Avant de faire des démarches pour un feu à ciel ouvert, vérifiez sur le site internet de la SOPFEU. Si l'indice de jour est élevé ou très élevé, nous vous demandons d'attendre avant de procéder.

ISRAËL DODIER
Directeur incendie &
chef pompier



418 389-5718
100, ave. Commerciale
Tring-Jonction (Qc) G0N 1X0
israeldodier76@gmail.com



RÈGLEMENT RM-SQ-03

RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET LE BON ORDRE

PLUS PRÉCISÉMENT LA TONTE DE PELOUSE

POUR FAVORISER LE BON VOISINAGE

lundi au vendredi entre 20:00 et 7:00 INTERDIT
samedi et dimanche entre 17:00 et 8:00 INTERDIT



Rubrique «Ça l'air que...»

«Ça l'air qu'il y a des gros travaux de commencés...?»

En septembre 2020, nous avons obtenu une très généreuse subvention permettant de couvrir 80% des travaux pour la reconstruction complète des infrastructures de la rue Gagnon, de la rue St-Olivier et même la restauration d'un tuyau d'égout dans le bas de la rue Grondin.

À partir d'une planification très rigoureuse sur les cinq années à venir, ces travaux font partie des priorités vraiment incontournables qui avaient été établies par le conseil actuel avec les employés de la municipalité et que nous voulions absolument régler et finaliser avant la fin de notre terme électoral. Il y a des limites à éterniser les projets, à fournir de l'eau jaunie par de vieilles canalisations, à payer plus cher pour les réparations que pour de nouvelles infrastructures à jour. Et surtout, en repoussant l'entretien et la mise à jour de nos infrastructures, on compromet carrément l'avenir de notre municipalité, autant au plan financier que de la fiabilité.

La semaine passée, nous avons donc obtenu la permission de la Sureté du Québec pour rencontrer les représentants des propriétaires de la rue St-Olivier, puis ceux de la rue Gagnon afin de leur présenter le détail des travaux prévus jusqu'au début du mois d'août. Dès le lendemain, les travaux ont débuté avec la pulvérisation du pavage et l'installation des conduites d'alimentation temporaire d'eau potable a suivi immédiatement après.

Tous les plans et devis de ce chantier important ont été préparés par les ingénieurs du bureau de St-Georges de la Firme Stantec qui est une grande firme de génie civil canadienne aujourd'hui implantée sur les cinq continents du monde. Les travaux sont réalisés par l'entrepreneur bien connu Giroux et Lessard de St-Georges qui détient une expérience de plus de 70 ans dans la réalisation de grands projets de



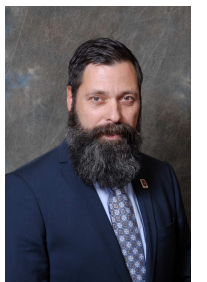
génie civil. Ce sont donc des gens de chez nous qui font le travail et nous leur faisons confiance pour réaliser le travail de façon professionnelle et rigoureuse, malgré tous les dérangements et imprévus qui peuvent survenir dans un projet de cette ampleur.

Ces chantiers totalisent un investissement de plus de 2,5 Millions \$ chez nous. Il est vraiment très rare d'avoir accès à une subvention qui couvre 80% des coûts, soit 40% du fédéral, 40% du provincial et le reste de 20% sera assumé par l'ensemble de la municipalité par un emprunt à long terme.

Je suis particulièrement satisfait de vous confirmer que tout le projet sera entièrement complété en moins d'une année depuis que j'en ai fait l'annonce en septembre dernier et que, jusqu'à maintenant, nous respectons parfaitement le cadre financier qui avait été convenu et planifié. Cela était très important pour moi et pour toute l'équipe du conseil municipal. Ces infrastructures seront ainsi conformes et fiables pour au moins deux générations, ce qui nous permet de passer à autre chose.

Il ne faut pas se raconter d'histoires, il y a encore de très importants chantiers à prévoir au cours des prochaines années afin de poursuivre les investissements sur nos infrastructures critiques de façon à ce que les coûts d'entretien et la fiabilité de ces infrastructures ne compromettent les choses davantage. Ce sera le défi majeur du prochain conseil municipal.

Martin Nadeau
Martin Nadeau
Maire



IMPORTANT

Merci de prendre note que le bureau et garage municipal seront fermés le lundi 24 mai prochain.

Bonne fête des Patriotes à tous!



Frédéric
sait que l'asphalte
de son entrée
ne pousse pas.



Ici, on économise l'eau !

**Investir dans la santé de vos employés,
c'est investir dans la santé
de votre entreprise**

Services offerts par la Coopérative:

- Journée dépistage de maladies chroniques directement dans votre entreprise (prise d'indicateurs de santé comme la tension artérielle, le taux de glycémie et de cholestérol, la saturation et le poids)
- Examen de santé préemploi en clinique
- Vaccination en entreprise



Contactez-nous!
418-774-9878 option 3 et 3
entreprises@coopsanterc.com

Fonds des régions et ruralité (FRR) – Volet 1

Un appel de projets est présentement en cours dans le Fonds des régions et ruralité (FRR) – Volet 1, qui dispose présentement d'une enveloppe de 577 000\$. Ce fonds vise à appuyer la réalisation de projets mobilisateurs ayant des retombées dans plus d'une MRC. Pour être admissible, un projet doit répondre à au moins une des 13 priorités régionales suivantes :

1. Faire de l'innovation et du travail concerté et cohérent un réflexe en Chaudière-Appalaches en consolidant des mécanismes de collaboration interMRC pour le développement régional.
2. Encourager le développement du secteur bioalimentaire.
3. Maximiser les retombées de la forêt dans les communautés avec une perspective de développement durable.
4. Favoriser le développement viable du territoire et de ses ressources naturelles.
5. Favoriser le transport des biens et des personnes en Chaudière-Appalaches.
6. Faire du tourisme un moteur économique de développement des communautés en Chaudière-Appalaches.
7. Mettre en valeur et donner accès à la culture.
8. Bâtir une identité Chaudière-Appalaches forte et développer le sentiment d'appartenance à la région.
9. Soutenir les entreprises dans leur accès à une main-d'œuvre de qualité et en nombre suffisant pour combler les besoins du marché du travail.
10. Placer l'innovation et la culture entrepreneuriale au cœur du développement économique de la région.
11. Accentuer les initiatives d'attraction, d'intégration et de rétention des nouveaux arrivants, incluant les personnes immigrantes.
12. Favoriser des milieux de vie attractifs et dynamiques où les citoyens peuvent s'épanouir.
13. Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les demandeurs sont invités à soumettre leur projet avant le 30 juin prochain. Pour avoir plus d'informations sur le fonds ainsi que pour obtenir le formulaire, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/fonds-et-programmes/fonds-regions-et-ruralite-frr/volet-1-soutien-au-rayonnement-des-regions/presentation/>